

Gilbert Denis

De: Jalbert Francine de la part de Bureau communications relations publiques
Envoyé: 22 mai 2008 14:50
À: TOUS LES USAGERS; TUTEURS (Tous); Charges-Encad (Tous); Anciens de la TELUQ; aeteluq@teluq.uqam.ca
Objet: Nomination d'un chargé du dossier sur la question de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM
Importance: Haute



Le 22 mai 2008

DÉSIGNATION PAR LE RECTEUR D'UN CHARGÉ DE DOSSIER SUR LA QUESTION DE L'INTÉGRATION DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ À L'UQAM

Le 15 mai dernier, la directrice générale, Louise Bertrand, annonçait la nomination imminente par le recteur Claude Corbo, d'un chargé de dossier sur la question de l'intégration de la Télé-université à l'UQAM.

Le 20 mai, le recteur de l'UQAM a présenté aux membres du conseil d'administration le processus qu'il initie à compter de ce printemps concernant l'avancement du dossier du rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal et annoncé la nomination du chargé de dossier. Voici le document émis par le cabinet du recteur à cet effet.

INTRODUCTION

Le 18 mai 2005, le gouvernement du Québec accordait à l'Université du Québec à Montréal (décret 464-2005) de nouvelles lettres patentes amenant l'incorporation de la Télé-université (TÉLUQ) comme composante de l'UQAM. La décision gouvernementale est survenue trois ans après le début des échanges entre l'UQAM et la TÉLUQ, échanges qualifiés de « démarche exploratoire » dont l'Assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec avait pris acte dès sa réunion du 13 mars 2002 (2002-3-A6-R21).

Dans le sillage de la décision du gouvernement, des travaux ont été entrepris à l'UQAM pour assurer l'implantation de l'incorporation de la TÉLUQ. Cependant, en raison de divers facteurs, dont la démission en novembre 2006 du recteur ayant mené le dossier, l'intérim au Rectorat qui n'a pris fin qu'en janvier 2008, et les graves difficultés financières de l'UQAM, ces travaux sont demeurés en plan. Trois ans après l'incorporation juridique formelle de la TÉLUQ à l'UQAM, six ans après le début de la « démarche exploratoire », l'intégration effective – intégration académique et pédagogique, administrative, réglementaire et organisationnelle, culturelle et5 identitaire – n'a pas beaucoup progressé et, pour plusieurs, l'essentiel demeure à faire.

Cet état de choses est profondément insatisfaisant tant pour l'UQAM que pour la TÉLUQ. Les deux communautés universitaires ne peuvent accepter que perdre une situation qu'on ne peut définir, au mieux, comme une cohabitation distante, une intégration purement formelle sans vitalité réelle pour les deux composantes.

NÉCESSITÉ D'UN EXAMEN DU DOSSIER

Dans le cadre des travaux de préparation d'un plan de redressement, la direction de l'UQAM a formulé l'engagement de prendre position, d'ici le 31 décembre 2008, sur la question de l'intégration de la TÉLUQ. En fait, ce sont les communautés universitaires de l'UQAM et de la TÉLUQ qui doivent prendre position et cela doit être fait en temps utile pour la préparation de l'année universitaire 2009-2010.

Il s'impose donc de procéder à un examen en profondeur du dossier de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM pour parvenir à une conclusion claire et définitive, sans préjuger à l'avance de ce que pourra être cette conclusion.

À cette fin, le recteur de l'UQAM juge nécessaire de désigner un chargé de dossier sur la question de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM avec le mandat suivant :

1. dresser un état de la situation de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM depuis l'émission des nouvelles lettres patentes de l'UQAM, le 18 mai 2005. Cet état de la situation doit décrire les travaux accomplis et les formes réalisées de collaboration et d'intégration à tous égards de la TÉLUQ avec l'UQAM.
2. établir, par suite de consultations appropriées dans la communauté universitaire :
 - les conditions académiques, pédagogiques, administratives, réglementaires, organisationnelles et financières devant être réalisées pour que soit achevée l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM :
 - les exigences minimales des deux composantes en matière d'intégration.
3. évaluer la faisabilité d'une intégration satisfaisant les deux composantes ou, au besoin, des alternatives à la situation actuelle.

CONSULTATION ET RECOMMANDATIONS

Le chargé de dossier procédera à une consultation générale auprès des facultés, écoles et autres unités académiques, de même qu'auprès des services et de la direction de l'UQAM et de la TÉLUQ. Ces entités seront incitées à faire connaître leur avis; elles pourront, si elles le désirent, rencontrer le chargé de dossier. Au terme de cette consultation, le chargé de dossier dressera une synthèse des avis reçus et formulera au recteur de l'UQAM ses recommandations. Le rapport du chargé de dossier sera soumis à l'étude des instances institutionnelles.

CHARGÉ DE DOSSIER

Monsieur ***Pierre Brossard*** a accepté l'invitation du recteur d'agir à titre de chargé de dossier. Avocat de formation, monsieur Brossard a œuvré dans différents milieux. Il a notamment été secrétaire général (1980-1986) et vice-recteur exécutif (1986-1987) à l'UQAM. Il a occupé différents postes dans le milieu financier, principalement chez Desjardins où il fut successivement vice-président Administration, secrétaire général, premier vice-président Affaires institutionnelles et premier vice-président exécutif à la direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Il sera assisté par des personnes ressources désignées par le recteur.

ÉCHÉANCE

Le chargé de dossier devra remettre son rapport au plus tard le 30 novembre 2008. À titre indicatif, on trouvera ci-dessous un cadre chronologique de la démarche du chargé de dossier.

UQAM-TÉLUQ : Cadre chronologique du mandat du chargé de dossier

20 mai 2008	Nomination du chargé de dossier
20 juin 2008	Invitation aux unités académiques et aux services de formuler un avis sur la question de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM
31 août 2008	Transmission des avis au chargé de dossier
Septembre 2008	Rencontre avec le chargé de dossier
Octobre 2008	Analyse des avis reçus
30 novembre 2008	Dépôt du rapport du chargé de dossier